

#1

LE CIRCULAIRE

Le mag' du SYDED Haute-Vienne, votre service public à l'heure de l'économie circulaire

Octobre 2023



Prévention, animation, économie circulaire, déchèteries, transport...

(Re)Découvrez le SYDED

Dossier **p. 6**

p. 4

LES ACTUS

L'actualité de votre syndicat et de ses partenaires.

p. 16

PORTRAIT : Jean-Luc, guide composteur

Découvrez son métier et son quotidien au sein du SYDED !

p. 19

MÉMO

Les horaires de vos déchèteries et les consignes de tri, faciles d'accès.



Les adhérents du SYDED



4 Les actus

Biodéchets //
Nouvelles filières
de recyclage //
Économie circulaire // Tri des cartons // Animations



Alain Auzeméry
Président du SYDED

6 DOSSIER (Re)Découvrez le SYDED

Nos missions // Territoire & équipements // Nos services



15 FOCUS Les éco-organismes

16 PORTRAIT Jean-Luc, guide composteur

Le SYDED a été créé en 1997. Pendant longtemps, sa vocation première est restée la gestion et l'élimination des déchets ménagers. Cette seule mission n'étant cependant plus en phase progressivement des réalités et des enjeux qui se dessinent au fil du temps, le syndicat a tout d'abord évolué pour faire en sorte de produire moins de déchets. La prévention et la sensibilisation des publics sont ainsi devenus des leviers d'actions essentiels et incontournables. Plus récemment encore, son action s'est élargie, en partenariat notamment avec les communautés de communes, sur l'économie circulaire afin d'agir collectivement et concrètement sur la transition vers ce mode de consommation et de production plus vertueux.

De nombreuses informations autour des déchets, en particulier sur les coûts, souvent erronées et dénuées d'éléments de compréhension, circulent, suscitent questions et inquiétudes. Avec ce nouveau magazine, que vous retrouverez deux fois par an, je souhaite vous fournir une information la plus complète et transparente possible pour que nous relevions ensemble les défis de préservation des ressources naturelles et de maîtrise des coûts dans la durée, en vous accompagnant dans les gestes d'aujourd'hui, essentiels pour demain.



Le Circulaire. Le mag' du SYDED Haute-Vienne, votre service public à l'heure de l'économie circulaire

SYDED87 - ZA du Prouet - 59 rue de la Filature - 87350 PANAZOL. Président : Alain AUZEMÉRY
Directeur de la publication : Alain AUZEMÉRY | Responsable de la rédaction : Emmanuel LATHIÈRE
Conception : Service communication SYDED87

Illustrations : Service communication SYDED87 / Freepik / Adobe Stock
Impression : SIMAN - 26-28 rue Newton - ZI du brézet / CS 10101 - 63017 Clermont-Ferrand cedex 2

Date de parution : Octobre 2023 | Dépôt légal : Septembre 2023 - ISSN 2108 - 274x
Imprimé à 87 100 exemplaires

Ce document a été réalisé avec des encres végétales sur papier recyclé et PEFC, dans le respect des normes environnementales par un imprimeur labellisé Imprim'Vert.



Vous avez apprécié (ou non) ce magazine ? Dites-nous en plus !

EDITO

LES ACTUS

Biodéchets : le tri évolue en 2024

La loi prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024. Le SYDED accompagne ses usagers vers ce nouveau geste.



Les biodéchets représentent une part importante de ce qui est déposé dans la poubelle d'ordures ménagères, alors qu'ils sont très facilement valorisables. Ainsi, l'État a décidé d'agir. La loi du 10 février 2020, communément appelée loi «anti-gaspi», impose la mise en œuvre du tri de ces biodéchets à partir du 1^{er} janvier 2024. Les collectivités locales devront proposer à leurs habitants des solutions permettant de réaliser ce tri à la source, c'est-à-dire directement chez eux.

Même si tout foyer peut agir en commençant par limiter le gaspillage alimentaire ou encore en faire profiter ses animaux domestiques, pour les biodéchets restants, le compostage est le moyen le plus simple de les valoriser. Il peut être réalisé « en tas » ou en fabriquant son propre composteur. Le SYDED est engagé depuis plusieurs années déjà dans la valorisation des biodéchets et la réduction du gaspillage alimentaire. Retrouvez tous nos dispositifs d'accompagnement page 10 (Service Prévention).

De nouvelles filières de recyclage dans les déchèteries

Depuis le mois de juin, les déchèteries du SYDED proposent de nouvelles filières permettant aux habitants d'y déposer leurs **jouets**, leurs **articles de bricolage et de jardin** usagés afin de leur garantir une seconde vie. Le déploiement de nouveaux espaces dédiés au tri des **articles de sport et de loisirs**, ainsi qu'au **matériel de jardinage thermique** est prévu pour le mois d'octobre. Pour les objets en bon état, la **priorité reste bien entendu le réemploi et la réparation** grâce au développement de partenariats locaux avec les recycleries.

SYDED : synergies & économie circulaire

Le déchet des uns devient la ressource des autres !

Le SYDED s'est inscrit dans un projet de territoire autour de **l'économie circulaire**. Deux objectifs : créer une synergie entre les acteurs ruraux Haut-Viennois et **entamer la transition du déchet vers la ressource**. Un engagement marqué pour aller au-delà du tri, du recyclage, de la valorisation et de la réduction des déchets.

Associations, artisans, entreprises... vous avez un projet en économie circulaire ? un projet zéro déchet ? ou encore vous ne savez pas comment valoriser vos déchets ? Le SYDED et ses partenaires vous aident à concrétiser vos projets au travers de différentes actions : diagnostics, mise en réseau, création de liens pour favoriser les activités, mise à disposition d'outils...



À VENIR



Porte Océane du Limousin : une collecte de cartons à l'essai

Depuis le 17 juillet dernier, le SYDED a déployé, en partenariat avec la Communauté de communes Porte Océane du Limousin (POL), **29 points tests d'apport volontaire pour la collecte des cartons bruns**. L'expérimentation se déroulera jusqu'au 31 décembre 2023, avec pour objectif d'offrir aux usagers une alternative au dépôt en déchèteries. Ce nouveau service de proximité doit permettre également de dévier les cartons trop souvent déposés dans les conteneurs d'emballages

ménagers, les conteneurs papiers, les ordures ménagères ou encore sous forme de dépôt sauvage au pied des écopoints. Il s'agit donc d'encourager le geste de tri et de **recycler les cartons dans une filière locale adaptée**. Après ces quelques mois d'utilisation, une enquête de satisfaction en ligne, soumise aux habitants de la communauté de communes POL, permettra d'évaluer ce nouveau service et d'envisager un déploiement éventuel sur l'ensemble du territoire du SYDED.



Les animations se poursuivent

Portée par le succès rencontré depuis plusieurs années, **l'équipe d'animation du SYDED poursuit ses sensibilisations aux éco-gestes** auprès des élèves de maternelle jusqu'au collège, en passant par les accueils de loisirs et autres structures pour enfants. Des nouveautés sont proposées cette année, comme des animations en «classe dehors», des visites des déchèteries ou encore la construction de projets personnalisés. Les plus jeunes deviennent ainsi les ambassadeurs de la protection de notre planète en relayant les bons gestes de tri et de réduction des déchets auprès de leur entourage.

Toute notre actualité sur www.syded87.org ou sur les réseaux



FORMATIONS GRATUITES «COMPOSTAGE & JARDINAGE AU NATUREL»

Pendant 1h30, apprenez tout ce qu'il faut savoir sur le compostage et le jardinage au naturel, et repartez avec un composteur offert. Retrouvez les dates p.10 (*dans la limite des stocks disponibles*).

Infos & inscriptions :

Service Prévention
05 55 12 62 32
compostage@syded87.org



VISITES DU CENTRE DE RECYCLAGE DE LIMOGES MÉTROPOLE

Nos éco-animateurs vous emmènent à la découverte d'une structure incontournable en matière de tri des déchets. Découvrez son fonctionnement, et comprenez l'importance du bon geste de tri.

Infos & inscriptions :

Service Animation
05 55 12 60 11
contact@syded87.org



COLLECTES EXCEPTIONNELLES «COQUILLES & CRUSTACÉS» ET «PNEUS»

Le SYDED et Limoges Métropole proposent conjointement des collectes exceptionnelles de pneus et de coquilles. Ces opérations, qui connaissent un vif succès, visent à faciliter le geste de tri des usagers et valoriser des matières non collectées habituellement. Leur organisation est en cours. Les dates vous seront bientôt communiquées.

Infos :

05 55 12 12 87
contact@syded87.org

(Re)Découvrez le SYDED

Votre syndicat évolue : ses compétences, ses missions, son identité...

« Le SYDED, c'est les déchets ! ». Bien que cette phrase ne soit pas fausse, il est important de la compléter. En effet, les compétences du syndicat sont aujourd'hui très diverses : en plus de la gestion technique des déchets, le SYDED a également des missions de prévention, de sensibilisation, et, depuis peu, est également un acteur majeur en termes d'économie circulaire. À travers ce dossier, découvrez toutes les missions menées à bien au quotidien par votre syndicat et ses services.

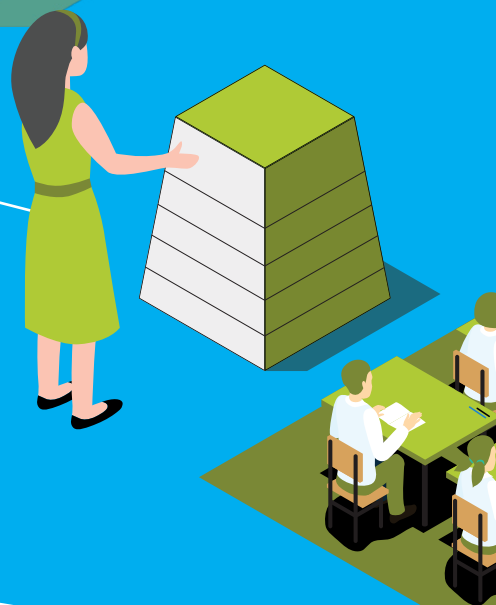
GESTION DES DÉCHETS

Le cœur de métier historique du SYDED est la gestion des déchets : la collecte des écopoints et le traitement des déchets qui y sont déposés pour être triés et recyclés. Il gère également le traitement des ordures ménagères, qui sont acheminées jusqu'à l'Unité de Valorisation Énergétique de Limoges Métropole. Les 25 déchèteries du territoire relèvent également de sa compétence, de même qu'alvêol, installation de stockage des déchets non dangereux.

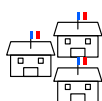


PRÉVENTION & SENSIBILISATION DES PUBLICS

Le syndicat est fortement engagé dans la réduction des déchets produits, en vue de limiter leurs impacts environnementaux et économiques. Diverses actions sont menées afin de changer le regard que nous portons sur nos déchets et consommer de manière plus responsable. Cette mission de prévention implique aussi de sensibiliser les jeunes générations, au moyen d'animations scolaires et périscolaires tout au long de l'année.



QUI FAIT QUOI SUR VOTRE TERRITOIRE ?



Communauté de communes / SICTOM

collecte des ordures ménagères (OMr), facturation (taxe ou redevance) destinée à financer l'ensemble du service public de gestion des déchets (OMr, déchèteries, collecte des recyclables...)



Mairie

entretien des abords des écopoints, police municipale en matière de dépôts sauvages



SYDED

prévention des déchets, traitement des OMr, collecte et traitement des recyclables, gestion des déchèteries, exploitation d'alvêol

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Toujours dans une logique de réduction des déchets, le syndicat a pris les devants en agissant sur un nouveau levier : **l'économie circulaire**. En fédérant l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises, usagers, ...) autour d'actions concrètes, **le SYDED entend bien développer une nouvelle vision de nos déchets**. Les objectifs sont de **considérer ces derniers comme des ressources à valoriser, favoriser de nouvelles pratiques, allonger la durée de vie des objets, prioriser le réemploi et la réparation, et privilégier les circuits locaux**.



Les actions menées par le SYDED en faveur de l'économie circulaire découlent du **projet de territoire SYDED 2035**. Celui-ci a permis, après des temps de travail avec tous les acteurs du territoire dont des habitants, de réaliser une feuille de route pour concrétiser les ambitions du syndicat.

QUELQUES CHIFFRES

Au quotidien, ce sont plus de **80 agents** qui œuvrent au sein des différents services du SYDED : déchèteries, prévention, collecte des recyclables, maintenance, ressources humaines, communication, sécurité & environnement, etc.

Sur le plan politique, le syndicat est administré par un comité syndical, principal organe délibérant composé de **46 élus délégués par leurs collectivités d'appartenance**. Les affaires courantes sont gérées par un bureau syndical composé de **14 membres**.

TERRITOIRE & ÉQUIPEMENTS

Pour bien comprendre ce qu'est le SYDED, il est important de savoir où il opère, avec qui et quels moyens.



*Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Notre société est encore aujourd'hui modelée autour de la consommation purement linéaire : produire, acheter, consommer, jeter. Les conséquences désastreuses de ce modèle sont désormais clairement établies. En tant qu'acteur de la gestion des déchets, le SYDED est directement confronté à ces conséquences et s'engage, avec ses adhérents et partenaires, pour être porteur du changement.

Comprendre l'économie circulaire

L'économie circulaire s'oppose au modèle linéaire en visant à mieux produire (ce que l'on appelle l'éco-conception), à favoriser les circuits courts et responsables pour l'approvisionnement, à recourir à des services plutôt qu'à des biens en privilégiant par exemple la location à l'achat.

Le temps moyen d'utilisation d'une perceuse sur toute sa durée de vie, c'est 12 minutes !

Favoriser le réemploi et le recyclage est également un élément fondamental de l'économie circulaire.

Le rôle du SYDED

On pourrait se demander le rapport entre l'économie circulaire et un syndicat de déchets.

La réponse réside dans le fait que le syndicat est un lien entre l'ensemble des acteurs du territoire : usagers, collectivités, associations, entreprises. À l'heure où nous changeons collectivement notre regard sur le déchet pour l'appréhender davantage comme une ressource, le SYDED est finalement en position pour coordonner la transition vers l'économie circulaire en Haute-Vienne.

Ce souhait d'évolution s'est traduit de façon très concrète via le projet de territoire SYDED 2035.

Le SYDED, territoire engagé

Les collectivités locales, acteurs clés du changement, suivent également cette dynamique en faveur de l'économie circulaire.

Les communes ont acté la nomination d'un référent communal «économie circulaire & déchets» afin de faciliter le lien et les échanges avec les habitants.

Les communautés de communes, adhérentes ou non, de par leur compétence en développement économique, ont récemment **signé une charte d'engagement** réciproque visant, entre autres, à accompagner toute initiative ou projet d'économie circulaire.



Ce nouveau logo accompagne nos actions et traduit l'engagement du territoire

Durant ce travail de co-construction réunissant les élus, les agents des collectivités, les usagers et les acteurs associatifs et économiques, **la nécessité de faire évoluer le SYDED a été unanime.** Ainsi, en octobre 2022, les élus du syndicat ont voté l'évolution des statuts permettant le positionnement officiel en tant que syndicat d'économie circulaire.

INITIATIVE LOCALE

Actuellement, avec la Chambre des métiers de la Haute-Vienne et trois communautés de communes, le SYDED coordonne une réflexion sur la mise en place d'une consigne sur les bouteilles en verre pour les brasseurs et pomiculteurs locaux, pouvant déboucher également à terme sur la création d'une unité de lavage des différentes bouteilles.





LES SERVICES

PRÉVENTION

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! C'est ce fil rouge qui guide les actions du service Prévention.

Ainsi, au-delà d'apporter une réponse technique pour la gestion des déchets, le syndicat accompagne les acteurs du territoire vers la réduction de leurs déchets.

Au sein du service Prévention, 5 agents se répartissent des missions diversifiées afin d'agir à la source auprès de l'ensemble des usagers du territoire, et de répondre ainsi à un agenda législatif toujours plus ambitieux en matière de réduction des déchets.

Le zéro déchet pour tous

Le cœur de l'action du service Prévention réside dans **l'accompagnement pour la réduction des biodéchets.**

En 2022, un quart des tonnages collectés en déchèteries étaient constitués de déchets verts, la plupart valorisables « à la maison ». Sur le volet alimentaire, le tableau n'est guère meilleur, puisque le gaspillage représente en France 150 kg par an et par personne. C'est 20% de la nourriture produite qui finit ainsi à la poubelle.

Afin de soutenir les usagers dans l'adoption d'une démarche plus vertueuse, le SYDED propose

un programme d'achat de **composteurs à prix aidé**, ainsi qu'un dispositif de **subventions pour l'acquisition d'un broyeur, avec une aide plus appuyée pour l'achat mutualisé ou la location.**

Des formations au compostage et au jardinage au naturel sont aussi proposées, à l'issue desquelles les participants repartent avec **un composteur offert** (retrouvez les dates ci-contre). Depuis le lancement du dispositif, 54 formations ont été réalisées sur l'ensemble du territoire.

Un accompagnement dédié pour les collectivités

Les collectivités sont aussi concernées par ces problématiques.

Le SYDED encourage le passage à une gestion éco-exemplaire au moyen de conventions passées avec les établissements. En échange de leur engagement, le service Prévention leur apporte son expertise ainsi que du matériel pour accompagner les efforts des structures.

CALENDRIER DES FORMATIONS AU COMPOSTAGE ET AU JARDINAGE AU NATUREL

ELAN

18/11/23 à Saint-Priest Taurion

9/03/24 à Ambazac

14/09/24 à Bessines

Val de Vienne

10/02/24 à Aix-sur-Vienne

Porte Océane du Limousin

16/03/24 à Saint-Junien

12/10/24 à Rochechouart

Haut Limousin en Marche

30/03/24 à Magnac Laval

9/11/24 à Bellac

Porte de Vassivière

6/04/24*

Pays de Nexon Monts de Châlus

4/05/24 à Rilhac Lastours

Gartempe Saint-Pardoux

25/05/24 à Saint-Sornin Leulac

Noblat

1/06/24 à Saint-Léonard de Noblat

SICTOM

20/07/24 à Saint-Yrieix

et Saint-Germain les Belles

Ouest Limousin

09/24**

Briance Combade

5/10/24 *

*commune non définie à ce jour

** date & commune à venir

Infos en ligne sur :
www.syded87.org
 >Composter - Broyer
 Tél : 05 55 12 62 32





LES SERVICES

ANIMATION

En charge de la promotion de la réduction et du tri des déchets, 4 éco-animateurs parcourent le territoire du SYDED. Ils ont pour objectif de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la gestion des déchets, d'expliquer les bons gestes aux habitants, de promouvoir le développement durable et l'économie circulaire, mais aussi de combattre les idées reçues.

Animations scolaires

Le SYDED propose, avec l'accord de l'Inspection Académique et du Rectorat, **un ensemble d'outils ludiques et pédagogiques** sur le thème de la valorisation et de la gestion des déchets ménagers.

Le syndicat est donc engagé auprès des écoles et centres de loisirs de notre territoire pour les accompagner dans la réduction de leurs déchets : **animations, jeux, lutte contre le gaspillage alimentaire, concours de collecte de jouets...**

Ainsi, le SYDED propose des interventions auprès des jeunes sous forme d'animations scolaires gratuites originales.

Ces milliers d'enfants sont effectivement concernés par ces gestes du quotidien et sont d'excellents ambassadeurs auprès de leur entourage (famille, amis...).

Animations grand public

Par ailleurs, l'équipe d'animation sensibilise les habitants, notamment par leur présence sur des événements locaux avec des stands d'information, mais aussi par la **visite du centre de recyclage** de Limoges Métropole. (Dates & inscriptions sur www.syded87.org).

Accompagnement des événements

Les éco-animateurs proposent un **accompagnement personnalisé pour la bonne gestion des déchets des événements publics en Haute-Vienne** (hors Limoges Métropole), qu'ils soient sportifs, culturels, artistiques ou associatifs.

Prêt de poubelles à double collecteurs pour effectuer le tri, prêt de gobelets réutilisables, vaisselle... sont autant de solutions que peut apporter gratuitement le SYDED.

QUELQUES CHIFFRES

118 interventions dans les classes du territoire pendant l'année scolaire 2022-2023

2 551

enfants sensibilisés en 2022-2023

66 événements accompagnés



LES SERVICES DÉCHÈTERIES

Elles sont un lieu incontournable pour la gestion des déchets. Pourtant, leur fonctionnement et leur gestion ne sont pas forcément connus du grand public. Les déchèteries évoluent sans cesse, se modernisent, pour le confort des usagers et des agents qui y travaillent, mais aussi pour offrir le meilleur geste de tri possible et développer toute forme de valorisation des déchets.



Depuis 2020,

le SYDED gère les 25 déchèteries

présentes sur son territoire, de l'accueil des usagers au transport des déchets, en passant par la gestion du personnel.

1 badge unique pour accéder aux 25 déchèteries du SYDED.

Des sites aux normes

Le syndicat a la charge de veiller au respect des normes en vigueur, de garantir les meilleures conditions d'accès possible aux usagers et de travail aux agents sur place. C'est également à lui qu'incombe de mettre en place les nouvelles filières de tri et de valorisation, afin de limiter autant que possible l'enfouissement des déchets, étape ultime n'offrant aucune possibilité de valorisation.

Valoriste : un nouveau métier, de nouveaux enjeux

On appelle aujourd'hui «valoriste» l'agent chargé de l'accueil et de l'information des usagers en déchèterie, de la bonne tenue du site et du respect des consignes de tri.

Avec la création régulière de nouvelles filières, être valoriste implique une formation quasi-constante pour être à jour des évolutions et savoir comment assurer un bon tri, tout en donnant la priorité au réemploi. Il a aussi une mission de prévention et de dialogue avec les usagers, afin de leur expliquer le devenir de ce qu'ils déposent en déchèterie.



QUELQUES CHIFFRES

40 valoristes à votre service sur les 25 déchèteries du SYDED

353 019

passages de particuliers en déchèteries en 2022

40 974 tonnes collectées en 2022

COLLECTE DES RECYCLABLES

Le SYDED a mis en place la collecte sélective en 1998. Les consignes de tri se sont largement étoffées depuis, faisant également évoluer le service proposé à la population. Le syndicat déploie ainsi des moyens pour aider chacun à trier avec facilité. Aujourd'hui, tous les emballages ménagers se trient !

Faciliter le geste de tri

La mission du SYDED consiste à permettre à chacun de trier facilement ses déchets. Pour cela, de nouveaux écopoints sont régulièrement installés, avec le concours des communes pour le choix du lieu d'installation et l'entretien de leurs abords.

Aujourd'hui, **750 écopoints sont installés sur le territoire.**

Sur chacun sont présents en moyenne 4 conteneurs : 2 pour les emballages, 1 pour les papiers et 1 pour le verre. Au total, le SYDED gère un parc de près de 3 000 conteneurs. Cette gestion implique notamment leur nettoyage régulier, afin de garder les sites propres et inciter le plus possible au respect des lieux et des matériels (bien que de nombreuses incivilités soient encore trop souvent constatées...).

Une fois les déchets collectés, le syndicat a également la responsabilité d'assurer leur

traitement en les acheminant au Centre de Recyclage de Limoges Métropole, qui va ensuite affiner le tri des déchets et les orienter vers les filières appropriées.

Les avantages d'un tri réussi

Le recyclage de l'aluminium permet d'économiser environ 90% de l'énergie nécessaire pour sa fabrication primaire.

Le tri présente des avantages évidents sur le plan environnemental. Il vaut évidemment mieux **favoriser le recyclage des matières plutôt que leur incinération** (bien que celle-ci soit encadrée et soit également valorisée en partie). Cela permet notamment de limiter l'extraction de matières premières non-renouvelables.

QUELQUES CHIFFRES

750 écopoints implantés sur le territoire du SYDED, soit près de **3 000** conteneurs de tri

16 350

tonnes d'emballages, papiers et verre collectées en 2022

Le dépôt sauvage est illégal. Il peut faire l'objet d'une amende allant de **68 à 1 500 €**



RÉGIE DE TRANSPORT & MAINTENANCE

Pour moins subir les augmentations des coûts des déchets, les élus ont fait le choix de l'autonomie autant que possible. Ainsi, le transport des déchets, auparavant géré par des entreprises privées via des marchés publics, a été en partie repris en main par le SYDED. Toujours dans une logique d'indépendance, de réactivité et de maîtrise des coûts, le syndicat a également créé un service dédié à la maintenance de ses sites et équipements.



Le transport des déchets

Situé en Zone Nord de Limoges, le service de transport en régie comprend 9 chauffeurs, 8 camions et 5 remorques dédiés au transport quotidien des déchets émanant d'une large partie des infrastructures du territoire. En l'occurrence, **70% des équipements du SYDED voient leurs déchets intégralement gérés en autonomie via ce service.**

Le transport des bennes demande des compétences particulières. Aussi, le syndicat assure une formation en interne auprès de

ses chauffeurs afin qu'ils puissent notamment maîtriser le maniement du bras de levage, indispensable à la dépose et à la récupération des bennes.

En plus de la mission de transport des déchets, **le service gère la maintenance des bennes** auprès de prestataires locaux.

La maintenance des équipements

Les infrastructures nécessitent une veille et un entretien constants. Les accidents, les pannes et malheureusement les vandalismes

sont fréquents et font partie du quotidien.

Un service de 4 agents dédiés à ces problématiques opère afin de **veiller au bon entretien et fonctionnement des sites et des équipements** du SYDED. Cela inclut l'entretien des espaces verts, l'aménagement des locaux et leur entretien.



QUELQUES CHIFFRES

4 900 bennes collectées depuis la création du service au 1^{er} janvier 2023

467 h

d'interventions techniques assurées par le service maintenance en 2023



Eco-organisme ? REP ? De quoi parle t-on ?

Encore trop méconnus du grand public, les éco-organismes occupent une place importante dans le dispositif de prise en charge des produits en fin de vie. Le recyclage des déchets étant un processus complexe, nécessitant des compétences particulières, les éco-organismes sont là pour permettre de développer des filières de tri adaptées. Le SYDED collabore aujourd'hui avec plus d'une dizaine d'éco-organismes pour la prévention du public et la bonne gestion des déchets.

Un éco-organisme est une structure privée sans but lucratif, mise en place par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité élargie du producteur (REP), la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché. **Le versement d'une « éco-contribution » lors de l'achat d'un produit, leur permet de financer la gestion des déchets.** Agréés par l'État, ces éco-organismes doivent répondre à des objectifs précis en termes de collecte des déchets, de recyclage et de réemploi.

Une REP c'est quoi ?

Les fabricants, distributeurs et importateurs de produits

sur le marché français sont responsables de la fin de vie de leurs produits. **C'est le principe du « Pollueur-Payeur » !** Ceux-ci font généralement appel aux éco-organismes pour s'assurer de la bonne prise en charge de leur recyclage. A ce jour, les éco-organismes agréés sur les filières REP sont au nombre de 17.

Leurs missions

Ces éco-organismes mettent en place un système de collecte de déchets, les trient pour ensuite les valoriser et les remettre dans le circuit de production de nouveaux objets.



Le défi de demain...dès maintenant !

En déposant vos déchets et objets qui ne vous servent plus dans les bonnes filières, vous leur octroyez une deuxième vie ! Outre le fait de limiter la pollution des sols, ces gestes déterminants participent à l'allongement de la durée de vie de nos objets usagés **en soutenant la réparation, le réemploi ou le recyclage !**

L'enjeu de demain pour les éco-organismes est aussi de travailler sur l'éco-conception, générer une prise de conscience chez les metteurs en marché de leur responsabilité en matière de production de déchets.

Zoom sur les textiles

Refashion est l'éco-organisme financier de la filière des **textiles et chaussures**. Les éco-contributions qu'il collecte sont utilisées pour assurer la gestion de la prévention et de la fin de vie de ces produits, en développant une filière de recyclage performante tant du point de vue environnemental, économique, que social.



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

LES CONSIGNES pour le dépôt en bornes de vos textiles



Re_fashion



Jean-Luc, guide composteur au SYDED

Originaire du Jura, Jean-Luc, 48 ans, a rejoint la Haute-Vienne depuis plus d'un an pour intégrer l'équipe de notre service Prévention en tant que guide composteur. Employé communal depuis plus de 20 ans, Jean-Luc a eu besoin d'un renouveau tout en restant proche de la nature et d'engager une démarche écologique dans son quotidien.

43% des déchets que nous jetons chaque jour sont des déchets alimentaires provenant de notre cuisine*. La majorité d'entre eux sont incinérés ou enfouis alors qu'il est possible de les valoriser, les transformer pour renaturer nos sols. Ainsi, des solutions existent comme le compostage et le jardinage au naturel qui n'ont plus de secret pour Jean-Luc, guide composteur au SYDED.

Peux-tu nous présenter ton métier ?

« Essentiellement de terrain, mon métier consiste à accompagner et mettre en œuvre des opérations de réduction et de valorisation des biodéchets sur le territoire de la Haute-Vienne, hors Limoges Métropole. Au sein du service Prévention, composé de 5 personnes, j'accompagne dans le processus de compostage les communes disposant de composteurs collectifs. J'assure également la maintenance et la vérification des sites de

compostage collectif implantés par le SYDED en pieds d'immeuble pour l'habitat collectif : il s'agit pour moi de vider, enlever les déchets qui n'ont rien à y faire, ajouter du broyat, m'assurer que les éléments ajoutés respectent bien les proportions nécessaires pour obtenir un bon compost. À mon départ, le composteur doit être propre et prêt à accueillir de nouvelles matières. Je travaille en étroite collaboration avec mes collègues maîtres-composteurs, mais aussi les communautés de communes qui gèrent une partie des points de compostage partagés. J'assure en parallèle les formations de

**caractérisation des déchets du SYDED - 2023*

compostage & jardinage au naturel (broyage, paillage, mulching), ainsi que la distribution des composteurs dont les habitants du territoire peuvent bénéficier, soit à titre gratuit à l'issue de nos formations, soit en les achetant à prix aidé. »

Le « plus » de ton métier ?

« Bien sûr le rapport à la terre et l'environnement mais aussi cette relation de proximité avec les élus, les mairies, la rencontre quasi-quotidienne avec les habitants qui sont de plus en plus curieux. Avec la nouvelle réglementation liée aux biodéchets, les communes et les usagers cherchent des solutions. J'aime partager et faire découvrir les avantages de composter et de jardiner avec la biodiversité. Mes missions donnent lieu à des moments de rassemblement : lors des apports de broyat, ou de retournement du compost par exemple. »

« J'aime cette relation de proximité avec les élus, les mairies, la rencontre quasi-quotidienne avec des habitants de plus en plus curieux. »

Y a-t-il une journée type du guide composteur ?

« Aucun jour ne se ressemble ! Nous sommes toujours en action ! Le territoire est vaste ! J'ai l'avantage de pouvoir travailler à la fois en autonomie - notamment pour la gestion des composteurs, le planning et l'entretien des broyeurs que nous prêtons aux communes - mais aussi en équipe ! J'aime la diversité des tâches que ce poste



ATELIER CIRCULAIRE

m'offre ! Je peux tout autant animer un stand sur un événement, former des habitants au compostage, participer à une valorisation de déchets sur une commune (par exemple à Saint-Junien, suite aux ostensions, nous avons récupéré toutes les branches de décoration pour les valoriser : transformées en broyat, elles ont été réutilisées en engrais naturel et non jetées !) ou encore renseigner les usagers par téléphone quand je suis au siège ! »

Jean-Luc a une grande passion depuis toujours pour le vélo. Sportif, curieux et autodidacte, il est devenu tout naturellement, référent d'un atelier participatif de « réparation de vélos » au sein du SYDED sur les temps de pause. Toujours dans cette dynamique de réemploi mais aussi de cohésion interne, ce moment de partage est très appréciable, pour lui comme pour ses collègues !





À VOUS DE JOUER !

- **Vous protégez votre pelouse, votre potager ou encore vos massifs** durant l'hiver et évitez le gel de vos cultures et plantations !
- **Vous équilibrez et favorisez votre compost** ! L'apport de matière carbonée facilite le processus de dégradation par les micro-organismes. Selon la nature des feuilles, vous pourrez tout d'abord les broyer (directement avec votre tondeuse) et les y insérer.
- **Vous permettez aux hérissons et aux insectes de s'abriter** et s'isoler du froid de l'hiver qui arrive !

Conserver vos feuilles mortes !

A cette période de l'année, les jours raccourcissent, les températures baissent et les premières feuilles des arbres commencent à tomber. **Au lieu de les apporter en déchèterie**, les feuilles mortes de votre jardin peuvent être valorisées chez vous.

RAPPEL

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Pour ces raisons, **il est interdit de brûler les déchets verts.**

BON À SAVOIR

Brûler **50 kg** de déchets verts émet autant de particules polluantes qu'un véhicule diesel parcourant **13 000 km.**



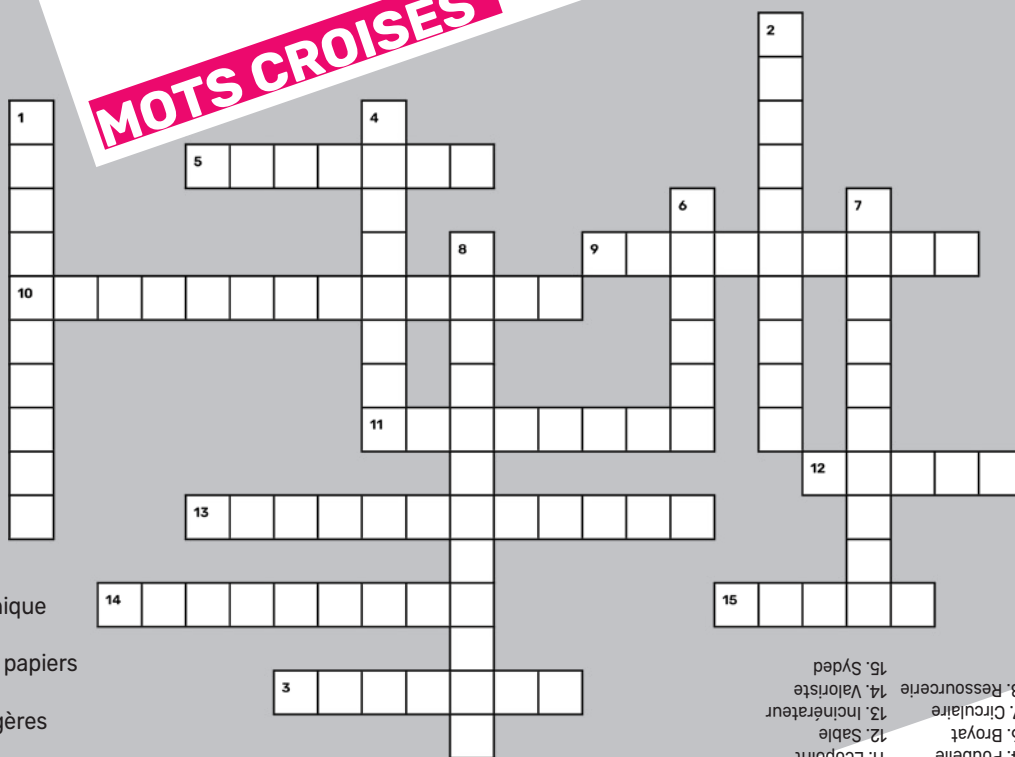
Verticalement :

1. Lieu aménagé pour trier vos déchets
2. Dans le jardin pour réduire et valoriser ses déchets
3. Ressource naturelle de l'aluminium
4. Conçue par un préfet de Paris en 1883
6. Utilisé en couverture de sol ou dans le composteur
7. Economie souhaitable et nom de ce magazine
8. Acteur majeur du Réemploi

Horizontalement :

5. Amendement naturel de qualité
9. Remplace le papier cadeau à usage unique
10. On le préserve en recyclant
11. On y dépose nos emballages, verre et papiers
12. Ressource naturelle du verre
13. Lieu d'élimination des ordures ménagères
14. Agent d'accueil des déchèteries
15. Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets

MOTS CROISÉS



- Solutions
- Verticalement :
 1. Déchèterie
 5. Compost
 9. Furoshiki
 10. Environnement
 11. Ecopoint
 12. Sable
 13. Incinérateur
 14. Valoriste
 15. Syded
- Horizontalement :
 2. Bauxite
 3. Poubelle
 4. Poubelle
 6. Broyat
 7. Circulaire
 8. Ressourcerie

MEMO

Les horaires de vos déchèteries

Ambazac, Mailhac-sur-Benaize, Saint-Junien Lun. au sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15	Châteauneuf la Forêt Lun. : 14h-17h15 Mer., ven. et sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15	Nouic, Oradour-sur-Vayres Mar. au sam. : 9h-11h45	Saint-Cyr Lun., mer. au sam. : 14h-17h15
Bessines-sur-Gartempe, Saint-Martin le Vieux Lun., mer. au sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15	Eymoutiers Mar. au ven. : 14h-17h15 Sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15	Pierre-Bufferière Lun. et jeu. : 14h-16h45 Mer. : 9h-11h45 Sam. : 9h-11h45 / 14h-16h45	Saint-Germain les Belles Lun. : 14h-17h15 Mar. et jeu. : 9h-11h45 Ven. et sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15
Bosmie l'Aiguille, Saint-Yrieix Mar. au sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15	Ladignac le Long Lun., mer. et sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15	Rochechouart Lun., jeu. et ven. : 14h-17h15 Mer. et sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15	Saint-Léonard de Noblat Lun. : 14h-17h15 Mar., mer., ven. et sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15
Châlus Lun., mer., ven. et sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15	Magnac-Laval, Nexon Mar. au sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15	Saint-Bonnet de Bellac, Saint-Mathieu Mar. au sam. : 14h-17h15	Saint-Paul Lun. : 9h-11h45 Mer. au ven. : 14h-17h15 Sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15
Château-Chervix Mar. et jeu. : 14h-17h15 Sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15	Nieul Du lun. au mer. ven. et sam. : 9h-11h45 / 14h-17h15		

Retrouvez les horaires et les bons gestes en déchèterie
sur www.syded87.org (En 1 clic / Ma déchèterie)

Les consignes de tri

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À TRIER
POTS ET BOCAUX EN VERRE
BOUTELLES EN VERRE

À TRIER
BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON
BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN METAL
EMBALLAGES EN METAL

À JETER EN DÉCHÈTERIE
VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE
OBJETS EN PLASTIQUE

À TRIER
CAHIERS, BLOC-NOTES, IMPRESSIONS
JOURNAUX, CATALOGUES, PROSPECTUS
COURRIERS, ENVELOPPES, LIVRES

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
05 55 12 12 87 - www.syded87.org



À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri



SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !



C'est ce qu'on appelle un **beau geste.**



Les emballages
doivent être
séparés pour aller
à l'écopoint.

Retrouvez les bons gestes sur syded87.org